



FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VISION RBC

Le 31 décembre 2023

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 7 mars 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes et en adoptant une position socialement responsable dans ses placements.

Dans le cadre de son processus de placement, le fonds commence par sélectionner des sociétés en fonction de critères d'exclusion environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui déterminent dans quels placements le fonds peut investir. RBC GMA s'est associée à Sustainalytics pour établir les critères d'exclusion ESG et pour déterminer les sociétés comprises dans la liste d'exclusion du fonds.

Sustainalytics a établi les critères d'exclusion ESG selon une ou plusieurs des trois catégories suivantes, selon le cas : la participation à un secteur, les controverses liées aux facteurs ESG et le pointage relatif.

Selon le critère de participation à un secteur, les titres d'émetteurs œuvrant principalement dans la production et la distribution d'alcool, de jeux de hasard, d'armes, de divertissement pour adultes, de cannabis ou de tabac sont exclus du portefeuille. Le niveau de participation est établi en fonction des revenus tirés de ces activités, selon les données recueillies par Sustainalytics.

Selon le critère des controverses liées aux facteurs ESG, les titres d'émetteurs qui sont au cœur d'une controverse classée dans les catégories 5 (grave) ou 4 (élevé) de l'échelle de notation des controverses de Sustainalytics sont exclus du portefeuille. Cette échelle des controverses se base sur l'évaluation de Sustainalytics de l'implication d'un émetteur dans des événements négatifs à l'égard des facteurs ESG.

Selon le critère du pointage relatif, les titres d'émetteurs qui obtiennent la notation « pire de sa catégorie » sont exclus du portefeuille. Pour être dans cette catégorie, l'émetteur doit avoir obtenu une notation de risque ESG « grave » et s'être classé dans le dernier quartile de son sous-secteur. La notation de risque ESG de Sustainalytics mesure le niveau de risque ESG non géré d'un émetteur ou le niveau de risque auquel est exposée la valeur économique d'une société en fonction des facteurs ESG.

Sustainalytics fournit mensuellement à RBC GMA une liste d'émetteurs à exclure selon les critères d'exclusion du fonds. Sustainalytics évalue périodiquement les placements du fonds selon ces critères. Il peut à l'occasion déroger à celle-ci si RBC GMA a jugé qu'il était dans l'intérêt primordial du fonds de le faire.

Par la suite, RBC GMA applique sa méthode de placement multidisciplinaire pour sélectionner ses titres en portefeuille. Ce processus tient compte des principaux facteurs ESG afin que la surveillance et la gestion de ces enjeux par les émetteurs soient considérées dans la sélection des titres.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du fonds s'élevait à 467 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 483 M\$ à la fin de 2022. La diminution est attribuable aux rachats nets, contrebalancés en partie par le rendement des placements.

Au cours du dernier exercice, les parts de série F du fonds ont enregistré un gain de 11,6 %, ce qui est inférieur à la progression de 11,8 % pour l'indice de référence. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

Les actions canadiennes ont progressé en 2023, mais elles ont moins bien fait que la plupart des principaux marchés en raison de l'exposition concentrée du Canada aux titres des secteurs des produits financiers et de l'énergie et d'un nombre relativement faible de sociétés technologiques performantes. La plupart des gains de l'indice ont été enregistrés dans la dernière moitié de 2023, les investisseurs étant plus optimistes quant au fait que l'inflation élevée des deux dernières années avait enfin été maîtrisée.

Dans ce contexte, on a cru que la Banque du Canada (BdC) diminuerait les taux d'intérêt afin de revigorer une économie qui avait été affaiblie par l'envolée des taux hypothécaires et par l'endettement élevé des consommateurs. L'inflation, quant à elle, est restée à 3,1 % vers la fin de l'année, au-dessus de la cible de 2 %, et le taux directeur de la BdC s'établissait à 5 %. Une croissance canadienne et mondiale plus faible a entraîné une augmentation des réserves pour les pertes sur prêts des banques canadiennes et a contrôlé les prix de l'énergie.

La pondération de Groupe SNC-Lavalin, de Constellation Software et de Stantec a été le facteur le plus favorable au rendement relatif du fonds, alors que les placements dans Saputo, Aritzia et Fairfax Financial Holdings ont nui à la performance.

Les secteurs les plus avantageux pour le rendement du fonds ont été les technologies de l'information, les services de communication et les services collectifs, tandis que les produits financiers, les produits de première nécessité et les matériaux ont été défavorables.

Le fonds avait surpondéré Brookfield Infrastructure Partners, Rogers Communications et le Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens, et sous-pondéré la Société aurifère Barrick, BCE et Alimentation Couche-Tard.

Sur le plan sectoriel, le fonds était surpondéré en titres des secteurs des produits financiers, de l'industrie et de l'immobilier, et sous-pondéré en titres des secteurs des produits de première nécessité, des matériaux et des services de communication.

En 2023, un émetteur a été retiré du fonds, car Sustainalytics a déterminé qu'il répondait aux critères d'exclusion ESG. En effet, SilverCrest Metals Inc. a été retiré du fonds, car sa performance sur les questions ESG est inférieure à celles des autres sociétés du même secteur selon le critère du pointage relatif. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, évalué au moyen de la notation de risque ESG de Sustainalytics, est considéré comme grave (severe), et l'émetteur se situe dans le dernier quartile comparativement aux autres sociétés du même secteur, toujours selon la définition de Sustainalytics. Aucune autre décision de placement



importante n'a été prise en fonction des critères d'exclusion ESG en 2023. Selon Sustainalytics et RBC GMA, tous les autres placements du fonds étaient admissibles au moment de leur évaluation.

Événements récents

Une récession a été évitée en 2023, mais l'économie pourrait ralentir au cours de la prochaine année, selon le gestionnaire de portefeuille, limitant les gains sur actions à court terme. Toutefois, le gestionnaire de portefeuille croit que la croissance économique et les bénéfices devraient rebondir en 2024, tant que les baisses soutenues des taux d'intérêt et de l'inflation se maintiendront.

Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI). Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1^{er} février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1^{er} mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Courtiers

Le fonds a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, les commissions des parties liées se sont chiffrées à 1 000 \$ (16 000 \$ en 2022), soit 1 % (10 % en 2022) du total des coûts de transactions pour ce fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					Actif net à la clôture
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
Série A												
31 déc. 2023	16,94	0,58	(0,33)	0,80	0,69	1,74	–	(0,27)	(0,29)	–	(0,56)	18,12
31 déc. 2022	18,71	0,54	(0,34)	0,74	(2,22)	(1,28)	–	(0,20)	(0,31)	–	(0,51)	16,94
31 déc. 2021	15,12	0,47	(0,33)	0,60	3,07	3,81	–	(0,04)	(0,24)	–	(0,28)	18,71
31 déc. 2020	14,65	0,44	(0,26)	0,16	0,40	0,74	–	(0,09)	–	–	(0,09)	15,12
31 déc. 2019	12,19	0,42	(0,26)	0,02	2,37	2,55	–	(0,11)	–	–	(0,11)	14,65
Série D												
31 déc. 2023	17,51	0,60	(0,19)	0,83	0,73	1,97	(0,01)	(0,44)	(0,30)	–	(0,75)	18,73
31 déc. 2022	19,34	0,56	(0,19)	0,76	(1,96)	(0,83)	(0,01)	(0,36)	(0,32)	–	(0,69)	17,51
31 déc. 2021	15,64	0,49	(0,19)	0,62	3,22	4,14	–	(0,20)	(0,25)	–	(0,45)	19,34
31 déc. 2020	15,15	0,46	(0,15)	0,16	0,25	0,72	–	(0,24)	–	–	(0,24)	15,64
31 déc. 2019	12,62	0,43	(0,15)	0,02	2,53	2,83	–	(0,25)	–	–	(0,25)	15,15
Série F												
31 déc. 2023	17,67	0,61	(0,14)	0,84	0,69	2,00	(0,01)	(0,50)	(0,30)	–	(0,81)	18,90
31 déc. 2022	19,53	0,57	(0,14)	0,77	(2,49)	(1,29)	(0,01)	(0,41)	(0,33)	–	(0,75)	17,67
31 déc. 2021	15,79	0,49	(0,14)	0,62	3,04	4,01	(0,01)	(0,25)	(0,25)	–	(0,51)	19,53
31 déc. 2020	15,30	0,46	(0,11)	0,16	0,33	0,84	–	(0,28)	–	–	(0,28)	15,79
31 déc. 2019	12,74	0,44	(0,11)	0,02	2,30	2,65	–	(0,29)	–	–	(0,29)	15,30
Série O												
31 déc. 2023	12,10	0,42	–	0,58	0,52	1,52	(0,01)	(0,44)	(0,21)	–	(0,66)	12,93
31 déc. 2022	13,37	0,39	–	0,53	(1,61)	(0,69)	(0,01)	(0,38)	(0,23)	–	(0,62)	12,10
31 déc. 2021	10,81	0,34	–	0,43	2,16	2,93	(0,01)	(0,27)	(0,17)	–	(0,45)	13,37
31 déc. 2020	10,48	0,32	–	0,11	0,51	0,94	–	(0,28)	–	–	(0,28)	10,81
31 déc. 2019	8,73	0,30	–	0,01	1,69	2,00	–	(0,28)	–	–	(0,28)	10,48

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
31 déc. 2023	18,12	59 531	3 285	1,87	1,87	18,77	0,03
31 déc. 2022	16,94	57 375	3 388	1,88	1,88	17,78	0,03
31 déc. 2021	18,71	59 434	3 175	1,88	1,88	15,86	0,03
31 déc. 2020	15,12	42 223	2 790	1,88	1,88	32,77	0,06
31 déc. 2019	14,65	33 322	2 273	1,88	1,88	11,92	0,03
Série D							
31 déc. 2023	18,73	20 023	1 069	1,02	1,02	18,77	0,03
31 déc. 2022	17,51	18 738	1 070	1,03	1,03	17,78	0,03
31 déc. 2021	19,34	29 844	1 542	1,03	1,03	15,86	0,03
31 déc. 2020	15,64	23 110	1 477	1,03	1,03	32,77	0,06
31 déc. 2019	15,15	23 070	1 521	1,03	1,03	11,92	0,03



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires (suite)

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série F							
31 déc. 2023	18,90	56 864	3 008	0,77	0,77	18,77	0,03
31 déc. 2022	17,67	52 771	2 986	0,77	0,77	17,78	0,03
31 déc. 2021	19,53	37 407	1 915	0,77	0,77	15,86	0,03
31 déc. 2020	15,79	17 333	1 097	0,78	0,78	32,77	0,06
31 déc. 2019	15,30	13 215	863	0,77	0,77	11,92	0,03
Série O							
31 déc. 2023	12,93	330 425	25 548	0,02	0,02	18,77	0,03
31 déc. 2022	12,10	353 638	29 237	0,02	0,02	17,78	0,03
31 déc. 2021	13,37	387 124	28 936	0,02	0,02	15,86	0,03
31 déc. 2020	10,81	218 129	20 160	0,02	0,02	32,77	0,06
31 déc. 2019	10,48	153 360	14 618	0,02	0,02	11,92	0,03

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration
		Distribution	Autres*	
Série A	1,60 %	63 %	37 %	0,10 %
Série D	0,85 %	29 %	71 %	0,10 %
Série F	0,60 %	–	100 %	0,10 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

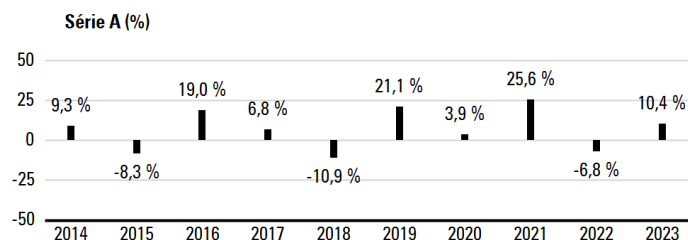
* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

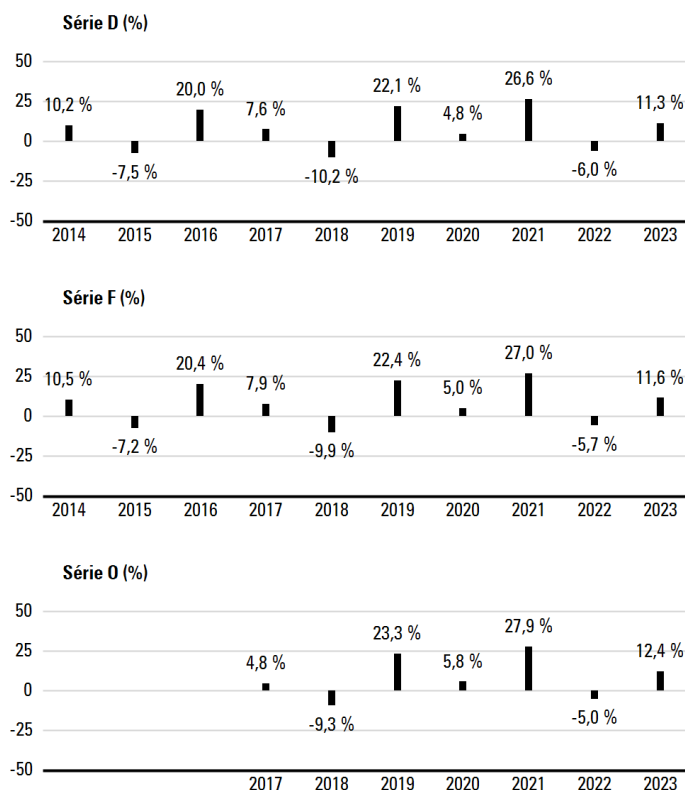
Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.





RENDEMENT PASSÉ (suite)



Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé de chaque série du fonds et pour chaque période indiquée close le 31 décembre 2023, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

Indice S&P/TSX Capped Composite Total Return Index

	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
Série A	10,4	8,9	10,2	6,3	—
Indice de référence	11,8	9,6	11,3	7,6	—
Série D	11,3	9,8	11,1	7,2	—
Indice de référence	11,8	9,6	11,3	7,6	—
Série F	11,6	10,1	11,4	7,5	—
Indice de référence	11,8	9,6	11,3	7,6	—
Série O	12,4	11,0	12,3	—	8,3
Indice de référence	11,8	9,6	11,3	—	8,0

Le rendement de chaque série peut varier en raison des frais de gestion et des autres charges. Les rendements des indices de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux des indices de référence ou des indices généraux.

Les parts de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 mai 2017.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

Le 11 avril 2022, les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés sont devenues des parts de série A.

DESCRIPTION DES INDICES

Indice S&P/TSX Capped Composite Total Return Index Cet indice modifié et pondéré en fonction de la capitalisation mesure le rendement de certaines actions sélectionnées inscrites à la Bourse de Toronto. Aucune de ces actions ne peut, individuellement, dépasser 10 % de la pondération globale.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 décembre 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Produits financiers	30,8
Énergie	17,1
Industrie	15,1
Matériaux	10,0
Technologies de l'information	8,3
Services collectifs	4,4
Services de communication	4,3
Immobilier	3,5
Consommation discrétionnaire	3,0
Produits de première nécessité	2,3
Soins de santé	0,2
Trésorerie/Autres	1,0

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	6,6
La Banque Toronto-Dominion	5,8
Enbridge Inc.	4,8
Shopify Inc.	3,7
Banque de Montréal	3,5
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,5
Brookfield Corp.	3,4
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,2
Canadian Natural Resources Ltd.	3,0
Constellation Software Inc.	2,9
Rogers Communications Inc.	2,5
Société Financière Manuvie	2,5
Suncor Énergie Inc.	2,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,8
Mines Agnico Eagle Limitée	1,7
Brookfield Infrastructure Partners LP	1,7
Financière Sun Life inc.	1,7
Cenovus Energy Inc.	1,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,5
Nutrien Ltd.	1,4
Emera Inc.	1,3
Saputo inc.	1,2
Ressources Teck Limitée	1,2
Groupe WSP Global Inc.	1,2
Brookfield Asset Management Ltd.	1,2
25 principaux titres	65,1

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.